



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juillet 2018
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 juillet 2018, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à ma lettre datée du 27 juin 2018, j'ai l'honneur de vous écrire de nouveau pour vous informer des faits récents et des mesures relatives aux trois principaux domaines définis par le Conseil de sécurité que le Gouvernement du Myanmar a prises récemment, dans le cadre des efforts faits pour poursuivre la concertation engagée dans un esprit constructif et apporter une solution durable à la situation humanitaire dans l'État rakhine.

Application du mémorandum d'accord

Après la signature, le 6 juin 2018, du mémorandum d'accord entre le Gouvernement du Myanmar et deux organismes des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le groupe de travail technique chargé de l'application du mémorandum d'accord a tenu sa première réunion le 11 juillet 2018. Les deux parties y ont procédé à un échange de vues sur le projet de plan de travail élaboré par le PNUD et le HCR, ainsi que sur la visite que le groupe prévoyait d'effectuer dans la région pour évaluer la situation dans 31 villages des municipalités de Buthidaung, Maungdaw et Rathedaung, dans le Nord de l'État rakhine.

Le groupe de travail technique s'est réuni une deuxième fois à Nay Pyi Taw, le 18 juillet 2018, et a réfléchi à sa première visite prévue du 21 au 23 juillet 2018 dans les municipalités de Buthidaung et Maungdaw. Conformément au projet de plan de travail, les deux parties mettront en œuvre le mémorandum d'accord en suivant les programmes établis sur trois et six mois. Y sont notamment prévues des mesures visant à promouvoir durablement le développement socioéconomique, la santé et l'éducation et à créer un environnement propice à une plus grande harmonie et une meilleure coexistence entre les communautés du Nord de l'État rakhine.

Du 2 au 4 juillet, une délégation mixte du HCR et du PNUD, menée par le Directeur du bureau régional du HCR pour l'Asie et le Pacifique, et accompagnée du Directeur de pays du PNUD pour le Myanmar, s'est rendue dans l'État rakhine afin d'entamer des consultations avec différentes communautés concernant leur situation et d'envisager avec elles la manière dont les autorités pourraient améliorer leur sort et résoudre les problèmes sous-jacents, notamment ceux qui ont trait aux moyens de subsistance, à l'accès aux services et à la sûreté et la sécurité, ainsi que la façon dont les organismes pourraient appuyer ces efforts. C'était la première fois que des organismes des Nations Unies se rendaient dans cette région depuis la signature du mémorandum d'accord entre le Gouvernement du Myanmar, le PNUD et le HCR.



Établissement des responsabilités

Le 31 mai 2018, le Gouvernement a annoncé qu'une commission d'enquête indépendante serait créée dans le cadre des mesures nationales prises pour favoriser la réconciliation, la paix, la stabilité et le développement dans l'État rakhine. Depuis, il a achevé la procédure de sélection des membres de la Commission.

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement du Myanmar annoncera prochainement la composition de la Commission d'enquête indépendante.

Recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine

Le 17 juillet 2018, les membres du Conseil consultatif auprès du Comité chargé de l'application des recommandations sur l'État rakhine, présidé par M. Surakiart Sathirathai, ont rencontré des hauts responsables du Gouvernement à Nay Pyi Taw. Ils ont examiné le plan de travail du Conseil consultatif et la question de l'application des recommandations de la Commission consultative sur l'État rakhine.

Le Gouvernement continue d'appliquer de bonne foi les recommandations de la Commission, tout en accordant une grande importance aux conseils et aux vues du Conseil consultatif.

État d'avancement du processus de rapatriement

Le Gouvernement a indiqué récemment qu'au 11 juillet 2018, sur les 8 032 personnes que comptait la liste présentée par le Bangladesh en janvier dernier, 3 043 avaient fait l'objet de vérifications : 2 537 avaient été identifiées comme résidentes du Myanmar, 34 comme terroristes et 472 n'apparaissant sur aucun registre officiel.

Afin de renforcer la coopération internationale en matière de rapatriement, le 12 juillet 2018 à Nay Pyi Taw, le Gouvernement a reçu M. Haoliang Xu, Administrateur assistant et Directeur du bureau régional du PNUD pour l'Asie et le Pacifique en vue d'examiner la question de l'application du mémorandum d'accord entre le Myanmar, le PNUD et le HCR. Le même jour, le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), M. William Lacy Swing, s'est entretenu avec des représentants du Myanmar des questions liées à l'assistance que l'OIM fournit au pays et des progrès accomplis concernant le processus de paix et de réconciliation.

Le 13 juillet 2018, M. Sun Guoxiang, Envoyé spécial chargé des affaires asiatiques auprès du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, s'est entretenu avec des représentants du Myanmar à Nay Pyi Taw et a tenu des consultations sur le processus de paix et de réconciliation dans le pays, ainsi que sur l'assistance constructive que la Chine continue de fournir à l'État rakhine.

Le 16 juillet 2018, M. Hiroto Izumi, Conseiller spécial du Premier Ministre japonais, s'est rendu à Nay Pyi Taw où il s'est entretenu avec les autorités de questions liées au processus de paix et de réconciliation et à la mise en œuvre de projets de développement dans l'État rakhine.

Le 10 juillet 2018 à Nay Pyi Taw, le Gouvernement a également reçu M^{me} Victoria Kwakwa, Vice-Présidente de la Banque mondiale pour l'Asie de l'Est et le Pacifique. La Banque mondiale a promis un appui en faveur de la paix, de l'inclusion sociale et de la transition économique au Myanmar. Au cours de cette visite, il a également été question de l'état d'avancement du rapatriement et de la réinstallation des personnes déplacées qui sont originaires de l'État rakhine, de la création de perspectives économiques pour toutes les communautés, notamment celles vivant dans les zones touchées par le conflit dans l'État rakhine, de

l'élaboration de projets axés sur le développement des microentreprises et petites entreprises, et de l'accès aux services sociaux de base, entre autres.

En ce qui concerne la coopération bilatérale entre le Myanmar et le Bangladesh, le Ministre chargé de cette question auprès du Ministère de la Conseillère d'État, M. U Kyaw Tint Swe, a rencontré le Ministre des affaires étrangères bangladais, M. Abul Hassan Mahmud Ali, et abordé la question du rapatriement lors de sa visite en Chine, à l'invitation du Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères, M. Wang Yi. À cet égard, le Myanmar tient à remercier la Chine d'avoir conclu l'accord en quatre points à l'occasion de cette rencontre.

Après cette visite en Chine, le Gouvernement du Myanmar a invité le Ministre des affaires étrangères bangladais à se rendre dans le pays du 8 au 11 août afin de discuter plus avant de l'accélération du processus de rapatriement.

Coopération avec l'Envoyée spéciale

Le Gouvernement du Myanmar a facilité les visites de M^{me} Christine Burgener, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar. Celle-ci s'y est rendue une première fois du 12 au 21 juin 2018, puis une deuxième du 10 au 13 juillet 2018 afin de participer à la Conférence de Panglong du XXI^e siècle. Le Myanmar a d'ores et déjà approuvé l'ouverture de son bureau à Nay Pyi Taw. Il a à cœur d'entretenir une relation constructive et fructueuse avec l'Envoyée spéciale dans le cadre des efforts qu'il a engagés pour renforcer son partenariat avec l'ONU en vue de trouver des solutions aux difficultés auxquelles fait face le pays, en particulier dans l'État rakhine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir communiquer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document officiel.

Le Représentant permanent
(Signé) Hau Do **Suan**
